



golf & country club  
neuchâtel

## A - Règles générales de jeu

1. Le **jeu** est joué selon les Règles du Royal and Ancient Golf Club of St. Andrews, les Règles Locales du Club, affichées au tableau et imprimées sur les cartes de scores, ainsi que ces Règles générales. En cas de différences entre le texte affiché et le texte imprimé sur la carte, c'est le texte affiché qui fait foi. Le joueur est tenu de s'informer.

2. **Départ** : La règle des cinq minutes selon la note sous la Règle 6-3a est appliquée

3. Une **interruption du jeu** est signalée par un coup de canon

4. **Ordre du jeu au départ en Match-play mixte**

Dans les matches mixtes les joueurs ont le droit de convenir avant le premier départ que ce sera l'homme qui jouera comme premier à chaque trou.

5. **Tournois joués en Scramble**

Dans les tournois Scramble (à 2, 3 ou 4 joueurs) l'équipe choisit une balle jouée du départ comme endroit où le jeu continue. Pour le deuxième coup l'ordre du jeu est au choix. Avant de jouer ou de lever la balle choisie elle doit être marquée en posant un marqueur à une longueur de carte sans se rapprocher du trou. Toutes les balles de l'équipe sont ensuite placées et jouées à une longueur de carte du marqueur, sans se rapprocher du trou. Et ainsi de suite.

6. **Départage en cas d'égalité** : brut : le handicap le plus haut gagne

net : 9, 6, 3, 2, 1 trous les plus difficiles

le brut prime sur le net

Clôture de la compétition (R. 34-1) : au moment où la feuille des résultats finaux est affichée au tableau d'information officiel.

7. **Prix spéciaux : nearest to the pin, longest drive**

N'est pris en compte dans le cadre de ces prix spéciaux que le premier coup réalisé (pas de balle provisoire !).

Nearest to the pin : seules les balles ayant atteint le green sont prises en compte.

Longest drive : seules les balles se trouvant sur le fairway sont prises en compte.

8. Les **Match-play** ne peuvent pas se jouer dans le cadre d'une autre compétition (p.ex. compétition du week-end, Règle 33-1).

9. **Non participation à une compétition sans excuse valable (no show)**

En plus de la pénalité de 0.1 sur le handicap, tout joueur ne se présentant pas au départ d'une compétition sans excuse valable sera suspendu pour les deux prochaines compétitions du club.

# B - Règles locales particulières

## 1. **Balle placée, preferred lies**

La règle suivante est appliquée :

Une balle reposant dans une zone tondue ras du parcours peut, sans pénalité, être bougée ou relevée et nettoyée. Avant de relever ou bouger la balle le joueur **doit marquer** son emplacement. Ensuite la balle doit être placée à moins de 15 cm (longueur de carte de score) de l'endroit où elle reposait initialement, mais pas plus près du trou et ni dans un obstacle, ni sur un green.

Un joueur ne peut placer sa balle qu'une seule fois et une fois placée et au repos la balle est en jeu (Règle 20-4).

## 2. **Clôtures électriques contre les sangliers en début et fin de saison**

En absence de lignes tracées au sol ces clôtures délimitent aux trous 2, 3, 4, 16 et 17 un obstacle d'eau latéral d'où le jeu est interdit. Pour une balle qui repose dans l'obstacle ou y est perdue le joueur doit procéder selon la R. 26-1c.

Les clôtures sont des obstructions inamovibles et la R. 24-2 est applicable pour une balle qui repose sur le terrain.

Afin d'éviter des dégâts, il est interdit de franchir les clôtures ; des conséquences disciplinaires seront prises en cas de non-respect.

## 3. **Dropping Zone au trou 9**

Si un joueur choisit de continuer le jeu à la dropping zone il peut

a) dropper une balle sur ou à une longueur de club du tapis en plastique

b) placer une balle sur le tapis.

(Règle Locale approuvée par le R&A)

## 4. **Obstructions inamovibles**

Les zones entourées de lignes blanches et contiguës à toutes zones définies comme obstructions inamovibles doivent être considérées comme partie de l'obstruction et ne sont pas des terrains en réparation.

## 5. **Appareils de mesure**

Les appareils de mesure sont autorisés à condition qu'ils ne servent qu'à mesurer des distances.

Pénalité pour infraction à une règle locale :  
Match Play – perte du trou – Strokeplay – deux coups

## 6. **Distribution des prix**

En général, la distribution des prix s'effectue 20 minutes après l'arrivée du dernier flight. Les prix ne sont remis qu'aux personnes présentes.

Commission sportive du GCCN  
Jean-Luc Wildhaber, Capitaine